



Le 7 novembre 2019

Pour publication immédiate

QUÉBECOR INC. ANNONCE SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE 2019

Montréal (Québec) – Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») communique aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le troisième trimestre 2019. Québecor consolide les résultats financiers de sa filiale Québecor Média inc. (« Québecor Média »), qu'elle détient en propriété exclusive depuis le 22 juin 2018.

Tel que décrit dans la section « Modifications de conventions comptables » du présent communiqué, la Société a adopté le 1^{er} janvier 2019, sur une base rétroactive complète, les nouvelles règles de l'IFRS 16 – *Contrats de location*. Par conséquent, les données comparatives ont été retraitées pour refléter l'impact de ces nouvelles règles.

Faits saillants du troisième trimestre 2019

- Revenus de 1,07 G\$ au troisième trimestre 2019, en hausse de 20,2 M\$ (1,9 %) par rapport à la même période de 2018.
- BAIIA ajusté¹ de 509,3 M\$, en hausse de 35,3 M\$ (7,4 %). BAIIA ajusté en hausse de 46,2 M\$ (10,0 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 178,5 M\$ au troisième trimestre 2019 (0,70 \$ par action de base), contre 187,1 M\$ (0,80 \$ par action de base), à la même période de 2018, soit une diminution de 8,6 M\$ (0,10 \$ par action de base). Bénéfice net attribuable aux actionnaires, sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16, de 178,5 M\$ au troisième trimestre 2019, contre 186,7 M\$ à la même période de 2018, soit une diminution de 8,2 M\$.
- Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies² de 173,8 M\$ (0,68 \$ par action de base) au troisième trimestre 2019, contre 141,5 M\$ (0,61 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit une hausse de 32,3 M\$ (0,07 \$ par action de base), ou de 22,8 %.
- Au troisième trimestre 2019, le secteur Télécommunications a affiché une croissance de 21,9 M\$ (2,6 %) de ses revenus et de 34,5 M\$ (8,0 %) de son BAIIA ajusté. BAIIA ajusté du secteur Télécommunications en hausse de 44,2 M\$ (10,4 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.
- Progression importante des revenus de Vidéotron ltée (« Vidéotron ») au troisième trimestre 2019 en téléphonie mobile (17,4 M\$ ou 12,6 %), en accès Internet (7,3 M\$ ou 2,7 %) et en équipements vendus aux clients (6,5 M\$ ou 10,3 %).
- Facturation moyenne d'abonnement par unité (« FMPU ») totale³ de Vidéotron de 50,49 \$ au troisième trimestre 2019, contre 49,70 \$ à la même période de 2018, soit une croissance de 0,79 \$ (1,6 %). La FMPU mobile a atteint 53,28 \$ au troisième trimestre 2019, contre 54,28 \$ à la même période de 2018, soit une baisse de 1,00 \$ (-1,8 %) attribuable, entre autres, à la popularité des forfaits de type « Apportez votre appareil ».
- Augmentation nette de 53 300 (0,9 %) unités génératrices de revenus (« UGR »)⁴ au troisième trimestre 2019, dont 56 800 lignes en téléphonie mobile, soit une croissance supérieure de 36,9 % comparée au même trimestre de 2018, 17 400 clients à l'accès Internet par câble et 12 500 clients au service de vidéo sur demande par abonnement Club illico (« Club illico »).

¹ Voir « Définitions – BAIIA ajusté »

² Voir « Définitions – Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies »

³ Voir « Définitions – Indicateurs clés de rendement »

⁴ Voir « Définitions – Indicateurs clés de rendement »

- Le 27 août 2019, Vidéotron a lancé Helix, la nouvelle plateforme technologique qui révolutionne la façon de se divertir et de gérer son domicile en fonction de ses habitudes et de ses besoins grâce à une télécommande vocale, un Wi-Fi ultra-intelligent et, bientôt, à la capacité d'intégrer des fonctions de domotique.
- Le 8 octobre 2019, Vidéotron a émis des billets de premier rang d'un montant en capital global de 800,0 M\$, portant intérêt à un taux de 4,5 % et échéant le 15 janvier 2030. Vidéotron a utilisé le produit tiré de ce placement principalement pour rembourser une partie des montants dus sur sa facilité de crédit renouvelable garantie.
- Le 15 juillet 2019, Québecor Média a remboursé par anticipation le solde de son prêt à terme « B » et réglé les contrats de couverture afférents, pour une contrepartie totale en espèces de 340,9 M\$.

« Québecor a généré une solide croissance de 7,4 % de son BAIIA ajusté au troisième trimestre 2019 en comparaison au trimestre correspondant de 2018. Lorsque combinée à la baisse de la charge d'intérêt sur sa dette et ses débentures convertibles, cette croissance a entraîné une hausse de 22,8 % du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies », a commenté Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor. « Vidéotron demeure la pierre angulaire de cette excellente performance et nous en sommes d'autant plus fiers ayant lancé avec succès notre nouvelle plateforme technologique Helix à la fin du mois d'août 2019 », a ajouté Pierre Karl Péladeau. « Comptant déjà plus de 30 000 clients cinq semaines à peine après son lancement, Helix, basée sur la plateforme Xfinity X1 de notre partenaire Comcast Corporation, illustre concrètement la vision ainsi que la force de Québecor à investir dans des projets porteurs et à exécuter habilement ses stratégies d'affaires, tout en maintenant une saine gestion de son bilan », a déclaré Pierre Karl Péladeau.

« La robustesse du modèle d'affaires de Vidéotron et sa capacité à générer de la croissance organique ne se démentent pas, ce qui se reflète dans l'augmentation de 168 000 lignes en téléphonie mobile pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2019, soit l'augmentation du nombre de lignes la plus élevée depuis le lancement de notre réseau mobile en 2010 », a commenté Jean-François Pruneau, président et chef de la direction de Vidéotron. « Au cours du trimestre, nous avons une fois de plus démontré notre capacité de demeurer à l'avant-plan des besoins évolutifs des consommateurs ainsi que de conserver notre position de chef de file en matière d'innovation et d'expérience client, a rajouté Jean-François Pruneau.

« Grâce à l'augmentation de 40 600 clients au cours de la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2019, Club illico continue ainsi sa bonne performance et accroît ses parts de marché. Investir dans du contenu original nous permet de nous démarquer et de rallier le plus large public possible dans un marché extrêmement concurrentiel, et c'est pourquoi nous avons décidé de tripler le nombre de productions originales québécoises pour la saison 2019-2020, a commenté Jean-François Pruneau.

« Vidéotron a encore cette année été nommée l'entreprise la plus *cool* selon les jeunes Québécois âgés de 13 à 37 ans dans le cadre de la deuxième édition de l'étude Jeunesse de la firme Léger. Je suis très fier de ce succès alors que nous investissons grandement afin de répondre à leurs besoins, a précisé Jean-François Pruneau.

« Nous continuons aussi de nous battre afin de contrer les pratiques monopolistiques de Bell Canada. Nous avons déposé une demande d'enquête au Bureau de la concurrence du Canada relativement à certains actes de Bell Canada visant à réduire substantiellement la concurrence sur le marché de l'Abitibi-Témiscamingue, pénalisant indûment les citoyens et entreprises de cette région », a conclu Jean-François Pruneau.

« Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») a affiché une hausse de 3,1 M\$ de son BAIIA ajusté consolidé au cours du troisième trimestre 2019, notamment en raison des différentes acquisitions effectuées au cours des derniers mois ainsi que de la baisse de ses frais d'exploitation, liée entre autres aux économies générées par les compressions budgétaires annoncées au cours du trimestre précédent », a commenté France Lauzière, présidente et chef de la direction de Groupe TVA. « Les parts de marché totales¹ de Groupe TVA ont atteint 38,3, en hausse de 0,2 part. La chaîne TVA Sports poursuit sa croissance d'auditoire avec un bond de 0,4 part de marché au cours du trimestre, preuve indéniable que la qualité de sa programmation est reconnue des téléspectateurs. La bonne performance de nos chaînes spécialisées est à souligner, renforçant encore une fois le constat des iniquités subies depuis plusieurs années au chapitre des redevances de nos chaînes qui ne reflètent pas adéquatement leurs parts d'écoute et leur juste valeur. Bell Canada doit admettre la problématique qui affecte l'ensemble de notre industrie et reconnaître la juste valeur des chaînes spécialisées. À cet effet, nous poursuivons nos représentations auprès des autorités réglementaires et gouvernementales. Nous sommes d'ailleurs heureux d'avoir renouvelé certaines ententes auprès de câblodistributeurs qui ont reconnu la juste valeur marchande de nos chaînes spécialisées », a précisé France Lauzière.

« Vidéotron a de nouveau démontré sa position à titre d'émetteur de premier plan, et nous sommes ravis de l'émission sur le marché canadien de billets à rendement élevé d'un montant en capital global de 800,0 M\$, portant intérêt à un taux de 4,5 %, ce qui représente

¹ Source : Numeris – Québec franco, 1^{er} avril au 30 juin 2019, I-d, 2h-2h, t2+

à la fois la plus grande taille et le plus bas taux de coupon pour des billets 10 ans jamais atteints sur ce marché », a souligné Hugues Simard, chef de la direction financière de Québecor et de Québecor Média.

« Dans le dossier des tarifs de gros groupés pour l'accès, par des revendeurs, aux réseaux Internet des grandes entreprises de câblodistribution et de téléphonie, nous soulignons la suspension provisoire de l'ordonnance du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») concernant ces tarifs, accordée par la Cour d'appel fédérale le 27 septembre 2019. Nous croyons fermement que le processus et les conclusions du CRTC comportaient et comportent toujours de sérieuses lacunes », a renchéri Pierre Karl Péladeau.

« Nos initiatives et actions visent à toujours offrir les meilleurs produits et services à nos clients ainsi qu'un éventail de choix. Nous continuerons de mener à bien nos stratégies d'affaires et d'investir dans des projets novateurs afin de poursuivre sur la voie du succès et d'assurer une croissance durable pour le bénéfice de nos actionnaires et de toutes nos parties prenantes », a conclu Pierre Karl Péladeau.

Tableau 1

Faits saillants financiers des troisièmes trimestres de Québecor – 2015 à 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	2019	2018	2017	2016	2015
Revenus	1 073,4	1 053,2	1 036,1	1 014,7	979,5
BAIIA ajusté	509,3	474,0	440,1	424,4	414,5
Bénéfice lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	178,5	186,2	173,2	5,6	94,4
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	178,5	187,1	178,6	6,8	92,4
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	173,8	141,5	103,3	97,1	81,4
Par action de base :					
Bénéfice lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	0,70	0,80	0,72	0,02	0,38
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,70	0,80	0,74	0,03	0,38
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	0,68	0,61	0,43	0,40	0,33

Activités abandonnées

Le 24 janvier 2019, Vidéotron a vendu les activités de ses centres de données 4Degrés Colocation inc. pour un montant de 261,6 M\$, entièrement payé en espèces à la date de la transaction. Un montant de 0,9 M\$ a également été payé par Vidéotron au cours du deuxième trimestre 2019 relativement à un ajustement lié au fonds de roulement. La détermination du produit final de la vente est, par ailleurs, assujettie à certains ajustements en fonction de la réalisation de conditions ultérieures, sur une période pouvant aller jusqu'à 10 années. Par conséquent, un gain sur disposition de 97,2 M\$, déduction faite des impôts sur le bénéfice de 18,5 M\$, a été comptabilisé au premier trimestre 2019, tandis qu'un montant de 53,1 M\$ provenant du produit reçu à la date de la transaction a été différé relativement à l'estimation de la valeur actualisée des ajustements liés aux conditions ultérieures. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de ces activités ont été reclassés à titre d'activités abandonnées dans les états des résultats et des flux de trésorerie consolidés. Dans ce communiqué, seules les activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média sont comprises dans l'analyse des résultats par secteur d'activité.

Modifications de conventions comptables

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté sur une base rétroactive complète les nouvelles règles de l'IFRS 16 qui établit les nouveaux principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir pour les deux parties impliquées au contrat. La norme comprend une méthode de comptabilisation unique pour les preneurs, sauf pour certaines exceptions. En particulier, les preneurs doivent présenter la majorité de leurs contrats de location dans leurs bilans en comptabilisant des actifs liés au droit d'utilisation et les passifs financiers afférents. Les actifs et passifs découlant d'un contrat de location sont évalués initialement sur une base de valeur actualisée. L'adoption de la norme IFRS 16 a eu des impacts importants sur les états financiers consolidés puisque tous les secteurs de la Société sont engagés dans plusieurs contrats de location à long terme

pour l'utilisation de locaux ou d'équipements. Conformément à l'IFRS 16, la majorité des charges liées aux contrats de location est dorénavant comptabilisée aux résultats comme une dépense d'amortissement d'un actif lié au droit d'utilisation, accompagnée d'une charge d'intérêt sur l'obligation locative. Puisque selon la norme précédente les charges liées aux contrats de location-exploitation étaient comptabilisées dans les charges d'exploitation lorsqu'elles étaient engagées, l'adoption de l'IFRS 16 modifie le moment où celles-ci sont comptabilisées sur la durée de chaque contrat de location ainsi que le classement des dépenses dans l'état consolidé des résultats. Les paiements en capital de l'obligation locative sont dorénavant présentés en tant qu'activités de financement dans les états consolidés des flux de trésorerie, tandis que selon la norme précédente ces paiements étaient présentés en tant qu'activités d'exploitation selon l'ancienne norme. Une description des nouvelles règles ainsi que le détail des ajustements rétroactifs des données comparatives sont présentées à la note 2 des états financiers consolidés résumés de Québecor du troisième trimestre 2019 et dans la section « Modifications de conventions comptables » du rapport de gestion de Québecor pour la même période.

Le tableau 2 présente les données redressées du BAIIA ajusté par secteur pour les huit derniers trimestres, reflétant l'application rétroactive de l'IFRS 16.

Tableau 2

BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) des secteurs de Québecor pour les huit derniers trimestres

(en millions de dollars canadiens)

	T3-2019	T2-2019	T1-2019	T4-2018	T3-2018	T2-2018	T1-2018	T4-2017
Télécommunications	467,7 \$	450,0 \$	423,0 \$	435,4 \$	433,2 \$	429,8 \$	417,2 \$	403,7 \$
Média	32,6	5,7	1,2	28,6	30,9	0,5	0,1	23,6
Sports et divertissement	6,9	(1,5)	(0,7)	3,3	8,5	(0,6)	(0,7)	3,7
Siège social	2,1	0,8	(2,8)	(6,8)	1,4	(3,8)	(0,7)	(2,3)
Total	509,3 \$	455,0 \$	420,7 \$	460,5 \$	474,0 \$	425,9 \$	415,9 \$	428,7 \$

Le tableau 3 présente les données des obligations locatives par secteur aux 31 décembre 2018 et 2017, comptabilisées dans le cadre de l'adoption rétroactive de l'IFRS 16.

Tableau 3

Obligations locatives par secteur

(en millions de dollars canadiens)

	30 sept. 2019	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Télécommunications	112,3 \$	122,6 \$	143,4 \$
Média	14,7	13,7	16,6
Sports et divertissement	41,4	39,7	41,6
Siège social et éliminations	(31,6)	(31,6)	(33,7)
Total	136,8 \$	144,4 \$	167,9 \$

Afin d'expliquer l'effet des options retenues dans la mise en application d'une modification de méthodes comptables, le tableau 5 présente également le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net, sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16, comme permis selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Comparaison des troisièmes trimestres 2019 et 2018

Revenus de 1,07 G\$, en hausse de 20,2 M\$ (1,9 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (21,9 M\$ ou 2,6 % des revenus du secteur) et Sports et divertissement (1,3 M\$ ou 2,4 %).
- Diminution dans le secteur Média (3,7 M\$ ou -2,2 % des revenus du secteur).

BAlIA ajusté de 509,3 M\$, en hausse de 35,3 M\$ (7,4 %). BAlIA ajusté en hausse de 46,2 M\$ (10,0 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

- BAlIA ajusté du secteur Télécommunications en hausse de 34,5 M\$ (8,0 %). BAlIA ajusté du secteur en hausse de 44,2 M\$ (10,4 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.
- Hausse du BAlIA ajusté dans le secteur Média (1,7 M\$ ou 5,5 %).
- Baisse du BAlIA ajusté dans le secteur Sports et divertissement (1,6 M\$ ou -18,8 %).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart défavorable de 0,1 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au troisième trimestre 2019, par rapport à la même période de 2018. Par ailleurs, les variations de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et de la valeur des unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québecor ont entraîné un écart favorable de 1,2 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au troisième trimestre 2019.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 178,5 M\$ au troisième trimestre 2019 (0,70 \$ par action de base), contre 187,1 M\$ (0,80 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit une diminution de 8,6 M\$ (0,10 \$ par action de base).

- Les écarts défavorables s'expliquent surtout par :
 - l'écart défavorable de 48,5 M\$ du gain et de la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 51,0 M\$ sans incidence fiscale ;
 - l'augmentation de 14,4 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice.
- Les écarts favorables s'expliquent principalement par :
 - la hausse de 35,3 M\$ du BAlIA ajusté ;
 - l'écart favorable de 12,4 M\$ lié à la charge de restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments ;
 - la baisse de 5,6 M\$ des frais financiers.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16 de 178,5 M\$ au troisième trimestre 2019, contre 186,7 M\$ à la même période de 2018, soit une diminution de 8,2 M\$.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 173,8 M\$ (0,68 \$ par action de base) au troisième trimestre 2019, contre 141,5 M\$ (0,61 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit une hausse de 32,3 M\$ (0,07 \$ par action de base), ou de 22,8 %.

Comparaison des neuf premiers mois de 2019 et de 2018

Revenus de 3,16 G\$, en hausse de 63,7 M\$ (2,1 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (55,9 M\$ ou 2,2 % des revenus du secteur) et Sports et divertissement (8,9 M\$ ou 6,9 %).
- Diminution dans le secteur Média (0,6 M\$ ou -0,1 %).

BAIIA ajusté de 1,39 G\$, en hausse de 69,2 M\$ (5,3 %). BAIIA ajusté en hausse de 102,9 M\$ (8,0 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

- BAIIA ajusté du secteur Télécommunications en hausse de 60,5 M\$ (4,7 %). BAIIA ajusté du secteur en hausse de 89,6 M\$ (7,2 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.
- Hausse du BAIIA ajusté dans le secteur Média (8,0 M\$ ou 25,4 %).
- Diminution du BAIIA ajusté dans le secteur Sports et divertissement (2,5 M\$ ou -34,7 %).
- Écart favorable au siège social (3,2 M\$), expliqué par une baisse de la charge de rémunération à base d'actions.
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart favorable de 5,3 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au cours des neuf premiers mois de 2019, par rapport à la même période de 2018. Par ailleurs, les variations de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et de la valeur des unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québecor ont entraîné un écart favorable de 0,2 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au cours des neuf premiers mois de 2019.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 507,7 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2019 (1,98 \$ par action de base), contre 286,2 M\$ (1,22 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit une augmentation de 221,5 M\$ (0,76 \$ par action de base).

- Les écarts favorables s'expliquent principalement par :
 - l'écart favorable de 94,8 M\$ au chapitre du bénéfice lié aux activités abandonnées ;
 - la hausse de 69,2 M\$ du BAIIA ajusté ;
 - l'écart favorable de 58,8 M\$ du gain et de la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 56,3 M\$ sans incidence fiscale ;
 - l'écart favorable de 34,7 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle.
- Les écarts défavorables s'expliquent surtout par :
 - l'augmentation de 29,2 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
 - l'écart défavorable de 4,9 M\$ lié à la charge de restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16 de 507,7 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2019, contre 284,7 M\$ à la même période de 2018, soit une augmentation de 223,0 M\$.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 421,4 M\$ (1,65 \$ par action de base) au cours des neuf premiers mois de 2019, contre 336,9 M\$ (1,44 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit une hausse de 84,5 M\$ (0,21 \$ par action de base), ou de 25,1 %.

Opérations financières

- Le 8 octobre 2019, Vidéotron a émis des billets de premier rang d'un montant en capital global de 800,0 M\$, portant intérêt à un taux de 4,5 % et échéant le 15 janvier 2030, pour un produit net de 790,7 M\$, déduction faite des frais de financement de 9,3 M\$. Vidéotron a utilisé le produit tiré de ce placement principalement pour rembourser une partie des montants dus sur sa facilité de crédit renouvelable garantie.
- Le 15 juillet 2019, Québecor Média a remboursé par anticipation le solde de son prêt à terme « B » et réglé les contrats de couverture afférents, pour une contrepartie totale en espèces de 340,9 M\$.

Programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 7 août 2019, le conseil d'administration de Québecor a autorisé le renouvellement du programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 d'actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 4 000 000 d'actions catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B ») représentant environ 2,2 % des actions catégorie B émises et en circulation au 1^{er} août 2019. Les rachats pourront être effectués entre les 15 août 2019 et 14 août 2020, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Au cours des neuf premiers mois de 2019, la Société a racheté et annulé 2 672 056 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 80,5 M\$ (7 535 300 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 186,3 M\$ pour les neuf premiers mois de 2018). L'excédent de 64,8 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été comptabilisé en augmentation du déficit (réduction des bénéfices non répartis de 171,9 M\$ pour les neuf premiers mois de 2018).

Au cours des neuf premiers mois de 2019, 180 000 actions catégorie B de Québecor ont été émises à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions pour une contrepartie en espèces de 2,7 M\$ (100 000 actions catégorie B pour une contrepartie en espèces de 1,3 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2018). À la suite de cette transaction, le surplus d'apport a augmenté de 3,0 M\$ (1,2 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2018) et le passif lié aux régimes d'options d'achat d'actions a diminué du même montant.

Le 10 octobre 2019, 500 000 actions catégorie B de Québecor ont été émises à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions pour une contrepartie en espèces de 5,6 M\$.

Dividendes

Le 6 novembre 2019, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,1125 \$ par action sur les actions catégorie A et actions catégorie B. Ce dividende sera versé le 17 décembre 2019 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le 22 novembre 2019. Ce dividende est désigné à titre de dividende déterminé conformément au paragraphe 89(14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et à son équivalent provincial.

Information financière détaillée

Pour une analyse détaillée des résultats du troisième trimestre 2019 de Québecor, le lecteur peut consulter le rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés résumés de Québecor disponibles sur son site à l'adresse <www.quebecor.com/fr/investisseurs/documents-financiers> ou par l'intermédiaire des services de dépôt SEDAR à <www.sedar.com>.

Téléconférence des investisseurs et diffusion sur Internet

Le 7 novembre 2019, à 11 h (HNE), aura lieu une téléconférence sur les résultats de Québecor pour le troisième trimestre 2019, avec une période de questions réservée aux analystes financiers. On peut y accéder en composant le 1 877 293-8052, code d'accès pour les participants 48006#. Une version enregistrée, en anglais seulement, sera disponible par la suite en composant le 1 877 293-8133, code d'accès pour les participants et code d'accès à l'enregistrement 48006#, entre les 7 novembre 2019 et 5 février 2020. De plus, la téléconférence sera diffusée en direct sur le site Internet de Québecor à l'adresse <www.quebecor.com/fr/investisseurs/conferences-et-assembly>. Il y a lieu de s'assurer de disposer d'un logiciel adéquat avant d'écouter la téléconférence. L'adresse Internet indiquée ci-dessus comprend des directives ainsi qu'un lien direct pour le téléchargement gratuit du logiciel choisi.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de Québecor dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité (y compris les fluctuations saisonnières des commandes de clients), les risques d'exploitation (y compris la variation de la demande des clients pour les produits de Québecor et les mesures relatives à l'établissement des prix instaurés par des concurrents), les nouveaux concurrents et la capacité à fidéliser les clients actuels de Québecor et à en attirer de nouveaux, les risques liés à la fragmentation du marché de la publicité, les risques liés aux couvertures d'assurances, les risques associés à l'investissement en capital (y compris les risques liés au développement

technologique, à la disponibilité et aux bris des équipements), les risques environnementaux, les risques liés à la cybersécurité et au maintien de la protection des renseignements personnels, les risques associés aux conventions collectives, le risque de crédit, les risques financiers, les risques liés à l'endettement, les risques de fluctuation de taux d'intérêt, les risques de change, les risques associés aux lois et à la réglementation gouvernementale, les risques liés aux changements dans la législation fiscale et la fluctuation générale de la conjoncture politique et économique. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de Québecor et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par Québecor et qui sont disponibles à <www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de Québecor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les projections de Québecor au 7 novembre 2019 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. Québecor décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrées les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX : QBR.A, QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, emploie plus de 10 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : <www.quebecor.com>

Suivez-nous sur Twitter : <www.twitter.com/Quebecor>

– 30 –

Source :

Hugues Simard
Chef de la direction financière
Québecor inc. et Québecor Média inc.
hugues.simard@quebecor.com
514 380-7414

Renseignements :

Direction des communications
Québecor inc. et Québecor Média inc.
medias@quebecor.com
514 380-4572

DÉFINITIONS

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments, les impôts sur le bénéfice et le bénéfice lié aux activités abandonnées. Le BAIIA ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québec Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québec Média, sont également utilisées par la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 4 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 4

Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :				
Télécommunications	467,7	433,2	1 340,7	1 280,2
Média	32,6	30,9	39,5	31,5
Sports et divertissement	6,9	8,5	4,7	7,2
Siège social	2,1	1,4	0,1	(3,1)
	509,3	474,0	1 385,0	1 315,8
Amortissement	(187,0)	(188,8)	(564,1)	(562,7)
Frais financiers	(81,2)	(86,8)	(246,1)	(245,6)
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	6,0	54,5	8,1	(50,7)
Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments	(1,2)	(13,6)	(27,0)	(22,1)
Impôts sur le bénéfice	(63,2)	(48,8)	(145,4)	(116,2)
Bénéfice lié aux activités abandonnées	-	0,9	97,5	2,7
Bénéfice net	182,7	191,4	508,0	321,2

BAIIA ajusté sans retraitement des données comparatives

Le tableau 5 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net, sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

Tableau 5

Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés, sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :				
Télécommunications	467,7	\$ 423,5	\$ 1 340,7	\$ 1 251,1
Média	32,6	29,6	39,5	27,8
Sports et divertissement	6,9	7,2	4,7	3,1
Siège social	2,1	2,8	0,1	0,1
	509,3	463,1	1 385,0	1 282,1
Amortissement	(187,0)	(180,5)	(564,1)	(538,0)
Frais financiers	(81,2)	(84,8)	(246,1)	(239,1)
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	6,0	54,5	8,1	(50,7)
Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments	(1,2)	(13,6)	(27,0)	(22,1)
Impôts sur le bénéfice	(63,2)	(48,6)	(145,4)	(115,5)
Bénéfice lié aux activités abandonnées	-	0,9	97,5	2,7
Bénéfice net	182,7	\$ 191,0	\$ 508,0	\$ 319,4

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements et avant le bénéfice lié aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluation du bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 6 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 6**Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	173,8	\$ 141,5	\$ 421,4	\$ 336,9
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	6,0	54,5	8,1	(50,7)
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	(1,2)	(13,6)	(27,0)	(22,1)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	(0,1)	3,4	6,6	17,9
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	-	0,4	1,1	1,8
Activités abandonnées	-	0,9	97,5	2,4
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	178,5	\$ 187,1	\$ 507,7	\$ 286,2

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

INDICATEURS CLÉS DE RENDEMENT**Unité génératrice de revenus**

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, l'UGR. Une UGR représente, le cas échéant, le nombre de clients aux services d'Internet par câble, de télédistribution et de Club illico, et le nombre de lignes aux services de téléphonie mobile et de téléphonie par câble. L'UGR n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul de l'UGR utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises ou publiées par des autorités publiques.

Facturation moyenne par unité

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit la FMPU. Cet indicateur sert à mesurer la facturation moyenne d'abonnement par UGR. La FMPU n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul de la FMPU utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises.

La FMPU mobile se calcule en divisant la facturation moyenne d'abonnement du service de téléphonie mobile par le nombre moyen d'UGR de ce service durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

La FMPU totale se calcule en divisant la facturation moyenne combinée d'abonnement des services d'Internet par câble, de télédistribution, de Club illico, de téléphonie mobile et de téléphonie par câble, par le nombre total moyen d'UGR des services d'Internet par câble, de télédistribution, de téléphonie mobile et de téléphonie par câble durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)
(non audités)

	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les	
	30 septembre		30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
		(retraités)		(retraités)
Revenus	1 073,4	1 053,2	3 157,6	3 093,9
Coûts liés au personnel	162,6	163,7	516,6	526,1
Achats de biens et services	401,5	415,5	1 256,0	1 252,0
Amortissement	187,0	188,8	564,1	562,7
Frais financiers	81,2	86,8	246,1	245,6
(Gain) perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(6,0)	(54,5)	(8,1)	50,7
Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments	1,2	13,6	27,0	22,1
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice	245,9	239,3	555,9	434,7
Impôts sur le bénéfice (recouvrement) :				
Exigibles	29,7	50,5	115,1	153,2
Différés	33,5	(1,7)	30,3	(37,0)
	63,2	48,8	145,4	116,2
Bénéfice lié aux activités poursuivies	182,7	190,5	410,5	318,5
Bénéfice lié aux activités abandonnées	-	0,9	97,5	2,7
Bénéfice net	182,7	191,4	508,0	321,2
Bénéfice lié aux activités poursuivies attribuable aux				
Actionnaires	178,5	186,2	410,2	283,8
Participations ne donnant pas le contrôle	4,2	4,3	0,3	34,7
Bénéfice net attribuable aux				
Actionnaires	178,5	187,1	507,7	286,2
Participations ne donnant pas le contrôle	4,2	4,3	0,3	35,0
Résultat par action attribuable aux actionnaires				
De base :				
Tiré des activités poursuivies	0,70	0,80	1,60	1,21
Tiré des activités abandonnées	-	-	0,38	0,01
Bénéfice net	0,70	0,80	1,98	1,22
Diluée :				
Tiré des activités poursuivies	0,67	0,51	1,57	1,18
Tiré des activités abandonnées	-	-	0,37	0,01
Bénéfice net	0,67	0,51	1,94	1,19
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	255,6	232,8	255,8	234,1
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)	261,7	268,8	261,9	240,0

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les	
	2019	2018	2019	2018
		(retraités)		(retraités)
Bénéfice lié aux activités poursuivies	182,7	190,5	410,5	318,5
Autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies :				
Éléments pouvant être reclassés aux résultats :				
Couvertures de flux de trésorerie :				
Gain (perte) sur évaluation des instruments financiers dérivés	41,4	(0,4)	71,6	(44,8)
Impôts différés	(6,5)	3,0	(4,7)	5,1
Reclassement aux résultats :				
Gain lié aux couvertures de flux de trésorerie	(1,1)	-	(1,1)	-
Impôts différés	0,7	-	0,7	-
	34,5	2,6	66,5	(39,7)
Résultat global lié aux activités poursuivies	217,2	193,1	477,0	278,8
Bénéfice lié aux activités abandonnées	-	0,9	97,5	2,7
Résultat global	217,2	194,0	574,5	281,5
Résultat global lié aux activités poursuivies attribuable aux				
Actionnaires	213,0	188,8	476,7	251,7
Participations ne donnant pas le contrôle	4,2	4,3	0,3	27,1
Résultat global attribuable aux				
Actionnaires	213,0	189,7	574,2	254,1
Participations ne donnant pas le contrôle	4,2	4,3	0,3	27,4

QUÉBECOR INC.
INFORMATION SECTORIELLE

(en millions de dollars canadiens)
(non auditée)

Trois mois terminés le 30 septembre 2019

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sement	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	876,7	\$ 167,2	\$ 55,8	\$ (26,3)	\$ 1 073,4
Coûts liés au personnel	92,2	53,4	9,5	7,5	162,6
Achats de biens et services	316,8	81,2	39,4	(35,9)	401,5
BAIIA ajusté ¹	467,7	32,6	6,9	2,1	509,3
Amortissement					187,0
Frais financiers					81,2
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers					(6,0)
Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments					1,2
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					245,9
					\$
Acquisitions d'immobilisations	117,4	\$ 5,0	\$ 0,1	\$ 0,1	\$ 122,6
Acquisitions d'actifs incorporels	57,2	8,5	0,8	(0,1)	66,4

Trois mois terminés le 30 septembre 2018
(retraités)

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sement	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	854,8	\$ 170,9	\$ 54,5	\$ (27,0)	\$ 1 053,2
Coûts liés au personnel	91,9	54,7	10,0	7,1	163,7
Achats de biens et services	329,7	85,3	36,0	(35,5)	415,5
BAIIA ajusté ¹	433,2	30,9	8,5	1,4	474,0
Amortissement					188,8
Frais financiers					86,8
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers					(54,5)
Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments					13,6
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					239,3
					\$
Acquisitions d'immobilisations	128,8	\$ 8,2	\$ 0,2	\$ 0,7	\$ 137,9
Acquisitions d'actifs incorporels	29,1	1,1	0,9	0,7	31,8

QUÉBECOR INC.
INFORMATION SECTORIELLE (suite)

(en millions de dollars canadiens)
(non audité)

Neuf mois terminés le 30 septembre 2019

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sement	Siège social et inter- sectoriels	Total	
Revenus	2 571,8	\$ 530,0	\$ 137,5	\$ (81,7)	\$ 3 157,6	\$
Coûts liés au personnel	291,8	170,8	29,1	24,9	516,6	
Achats de biens et services	939,3	319,7	103,7	(106,7)	1 256,0	
BAIIA ajusté ¹	1 340,7	39,5	4,7	0,1	1 385,0	
Amortissement					564,1	
Frais financiers					246,1	
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers					(8,1)	
Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments					27,0	
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					555,9	\$
Acquisitions d'immobilisations	361,2	\$ 13,7	\$ 1,1	\$ 1,3	\$ 377,3	\$
Acquisitions d'actifs incorporels	402,3	19,1	2,9	0,2	424,5	

Neuf mois terminés le 30 septembre 2018
(retraités)

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sement	Siège social et inter- sectoriels	Total	
Revenus	2 515,9	\$ 530,6	\$ 128,6	\$ (81,2)	\$ 3 093,9	\$
Coûts liés au personnel	291,7	176,9	29,5	28,0	526,1	
Achats de biens et services	944,0	322,2	91,9	(106,1)	1 252,0	
BAIIA ajusté ¹	1 280,2	31,5	7,2	(3,1)	1 315,8	
Amortissement					562,7	
Frais financiers					245,6	
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					50,7	
Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments					22,1	
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					434,7	\$
Acquisitions d'immobilisations	389,3	\$ 18,8	\$ 0,7	\$ 6,1	\$ 414,9	\$
Acquisitions d'actifs incorporels	120,7	3,6	2,7	0,3	127,3	

¹ Le chef de la direction utilise le BAIIA ajusté comme mesure du profit pour évaluer le rendement de chaque secteur. Le BAIIA ajusté est une mesure non normalisée selon les IFRS et est définie comme étant le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, (le gain) la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments, les impôts sur le bénéfice et le bénéfice lié aux activités abandonnées.

QUÉBECOR INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis (déficit)	Cumul des autres éléments du résultat global		
Solde au 31 décembre 2017, tel que présenté précédemment	313,9	\$ 3,5	\$ 601,9	\$ (50,7)	\$ 540,4	\$ 1 409,0
Modifications de conventions comptables	-	-	(7,2)	-	(4,8)	(12,0)
Solde au 31 décembre 2017, retraité	313,9	3,5	594,7	(50,7)	535,6	1 397,0
Bénéfice net	-	-	286,2	-	35,0	321,2
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(32,1)	(7,6)	(39,7)
Émission d'actions catégorie B	1,3	1,2	-	-	-	2,5
Dividendes ou distributions	-	-	(32,1)	-	(9,4)	(41,5)
Rachat d'actions catégorie B	(14,4)	-	(171,9)	-	-	(186,3)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	(1 202,4)	(19,2)	(468,4)	(1 690,0)
Solde au 30 septembre 2018	300,8	4,7	(525,5)	(102,0)	85,2	(236,8)
Bénéfice net	-	-	117,5	-	3,1	120,6
Autres éléments du résultat global	-	-	-	19,3	0,2	19,5
Émission d'actions catégorie B	784,8	-	-	-	-	784,8
Dividendes	-	-	(14,2)	-	-	(14,2)
Rachat d'actions catégorie B	(19,7)	-	(85,7)	-	-	(105,4)
Solde au 31 décembre 2018	1 065,9	4,7	(507,9)	(82,7)	88,5	568,5
Bénéfice net	-	-	507,7	-	0,3	508,0
Autres éléments du résultat global	-	-	-	66,5	-	66,5
Émission d'actions catégorie B	2,7	3,0	-	-	-	5,7
Dividendes	-	-	(71,6)	-	-	(71,6)
Rachat d'actions catégorie B	(15,7)	-	(64,8)	-	-	(80,5)
Solde au 30 septembre 2019	1 052,9	\$ 7,7	\$ (136,6)	\$ (16,2)	\$ 88,8	\$ 996,6

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2019	2018 (retraités)	2019	2018 (retraités)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice lié aux activités poursuivies	182,7	\$ 190,5	\$ 410,5	\$ 318,5
Ajustements pour :				
Amortissement des immobilisations	148,4	153,3	450,2	457,7
Amortissement des actifs incorporels	29,7	26,3	87,1	77,7
Amortissement des actifs liés au droit d'utilisation	8,9	9,2	26,8	27,3
(Gain) perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(6,0)	(54,5)	(8,1)	50,7
Dépréciation d'actifs	-	14,9	18,8	14,9
Amortissement des frais de financement et de l'escompte sur la dette à long terme	2,1	1,8	6,1	5,3
Impôts différés	33,5	(1,7)	30,3	(37,0)
Autres	0,2	(2,7)	(1,9)	(4,8)
	399,5	337,1	1 019,8	910,3
Variation nette hors caisse liée aux activités d'exploitation	(20,5)	127,2	(171,1)	189,3
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies	379,0	464,3	848,7	1 099,6
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisitions d'entreprises	(1,0)	(5,8)	(35,6)	(7,2)
Dispositions d'entreprises	-	-	260,7	-
Acquisitions d'immobilisations	(122,6)	(137,9)	(377,3)	(414,9)
Acquisitions d'actifs incorporels	(66,4)	(31,8)	(424,5)	(127,3)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	0,5	4,7	3,2	6,4
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(1 540,0)
Autres	(17,8)	(0,2)	(25,0)	(1,2)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement poursuivies	(207,3)	(171,0)	(598,5)	(2 084,2)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Variation nette des emprunts bancaires	6,9	(5,6)	4,0	20,9
Variation nette des facilités de crédit renouvelable	251,3	(94,2)	281,3	546,3
Remboursement de la dette à long terme	(435,4)	(3,6)	(443,4)	(16,4)
Remboursement d'obligations locatives	(9,4)	(9,8)	(29,9)	(29,6)
Remboursement des débentures convertibles	-	(86,5)	-	(158,4)
Règlement de contrats de couverture	91,6	-	90,8	(0,8)
Émission d'actions catégorie B	-	-	2,7	1,3
Rachat d'actions catégorie B	(41,0)	(68,3)	(80,5)	(186,3)
Dividendes	(28,7)	(12,8)	(71,6)	(32,1)
Dividendes ou distributions payés à des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(9,4)
Flux de trésorerie (utilisés pour) générés par les activités de financement poursuivies	(164,7)	(280,8)	(246,6)	135,5
Variation nette des espèces et quasi-espèces provenant des activités poursuivies	7,0	12,5	3,6	(849,1)
Flux de trésorerie générés par (utilisés pour) les activités abandonnées	-	2,2	(0,7)	7,1
Espèces et quasi-espèces au début de la période	17,2	8,2	21,3	864,9
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	24,2	\$ 22,9	\$ 24,2	\$ 22,9
Les espèces et quasi-espèces se composent comme suit				
Espèces	15,7	\$ 22,0	\$ 15,7	\$ 22,0
Quasi-espèces	8,5	0,9	8,5	0,9
	24,2	\$ 22,9	\$ 24,2	\$ 22,9
Intérêts et impôts présentés dans les activités d'exploitation				
Intérêts payés en espèces	45,5	\$ 49,1	\$ 203,3	\$ 206,1
Impôts payés en espèces (déduction faite des remboursements)	54,2	(4,6)	235,0	12,4

QUÉBECOR INC.

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	30 septembre		31 décembre		31 décembre
	2019		2018		2017
			(retraités)		(retraités)
Actif					
Actif à court terme					
Espèces et quasi-espèces	24,2	\$	21,3	\$	864,9
Débiteurs	515,9		553,5		543,4
Actifs liés à des contrats	153,8		144,4		132,8
Impôts sur le bénéfice	11,5		4,8		29,3
Stocks	211,4		186,3		188,1
Autres éléments d'actif à court terme	137,2		118,3		117,6
Actifs détenus en vue de la vente	-		95,0		-
	1 054,0		1 123,6		1 876,1
Actif à long terme					
Immobilisations	3 351,0		3 467,3		3 610,1
Actifs incorporels	1 459,7		1 135,3		983,1
Écart d'acquisition	2 692,3		2 678,3		2 695,8
Actifs liés au droit d'utilisation	108,4		112,6		133,5
Instruments financiers dérivés	746,3		887,0		591,8
Impôts différés	31,2		51,8		33,2
Autres éléments d'actif	231,4		201,6		185,1
	8 620,3		8 533,9		8 232,6
Total de l'actif	9 674,3	\$	9 657,5	\$	10 108,7
Passif et capitaux propres					
Passif à court terme					
Emprunts bancaires	28,3	\$	24,3	\$	0,8
Créditeurs et charges à payer	742,0		832,0		738,7
Provisions	22,4		32,0		24,0
Revenus différés	351,6		340,7		346,8
Impôts sur le bénéfice	6,0		119,2		13,3
Déventures convertibles	-		-		450,0
Dérivés incorporés liés aux déventures convertibles	-		-		442,2
Tranche à court terme de la dette à long terme	60,1		57,9		20,4
Tranche à court terme des obligations locatives	31,8		36,0		39,8
Passifs détenus en vue de la vente	-		6,6		-
	1 242,2		1 448,7		2 076,0
Passif à long terme					
Dette à long terme	6 090,1		6 370,3		5 516,2
Instruments financiers dérivés	0,3		-		34,1
Déventures convertibles	150,0		150,0		-
Obligations locatives	105,0		108,4		128,1
Impôts différés	811,6		775,9		744,9
Autres éléments de passif	278,5		235,7		212,4
	7 435,5		7 640,3		6 635,7
Capitaux propres					
Capital-actions	1 052,9		1 065,9		313,9
Surplus d'apport	7,7		4,7		3,5
(Déficit) bénéfices non répartis	(136,6)		(507,9)		594,7
Cumul des autres éléments du résultat global	(16,2)		(82,7)		(50,7)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	907,8		480,0		861,4
Participations ne donnant pas le contrôle	88,8		88,5		535,6
	996,6		568,5		1 397,0
Total du passif et des capitaux propres	9 674,3	\$	9 657,5	\$	10 108,7